

COMMUNE DE SAINT-MARIENS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Conseil Municipal du 19 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf septembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARIENS, dûment convoqué, s'est réuni
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel BOURREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19 – Nombre de membres présents : 12 – Votants : 16

DATE DE CONVOCATION : 12/09/2023

PRESENTS : M. BOURREAU, Maire ; Mmes CHARTIER, MAINVIELLE, MM. CHARTIER,
LESCA, Adjoints ;
Mmes GUIBERT, NIETO, SOARES, MM. TARIF, BOUCHAN, GARSAUD, ISRAEL.

ABSENTS EXCUSES : Mmes MARION, DANTAS, MM. ARNAUD, AVRIL.

ABSENTS : Mmes VIGEAN, BETILLE, M. GARUZ.

POUVOIRS : Mme MARION qui a donné pouvoir à Mme SOARES,
Mme DANTAS qui a donné pouvoir à Mme GUIBERT,
M. AVRIL qui a donné pouvoir à Mme NIETO,
M. ARNAUD qui a donné pouvoir à M. GARSAUD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme SOARES.

**DELIBERATION N° 2023-37 DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AUPRES DU
SYNDICAT DES EAUX DU BLAYAIS**

Le Maire indique au Conseil qu'à la demande du Syndicat des Eaux du Blayais, il est demandé
de nommer un nouveau délégué en remplacement d'un délégué partant.

Le Maire propose M. Chartier comme nouveau délégué, et demande à l'assemblée s'il y a un
volontaire, personne ne se propose.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Nomme M. CHARTIER Daniel comme délégué

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Marie SOARES

Le Maire
Marcel BOURREAU